

Le Ministère des Affaires extérieures annonce aujourd'hui l'attribution du Prix Belgique-Canada à l'écrivain belge Pierre Mertens. Le Prix, d'une valeur de \$2000 lui sera remis officiellement le 18 mai, dans le cadre de la Foire internationale du livre de Montréal, par M. D'Iberville Fortier, sous-secrétaire d'état adjoint aux Affaires extérieures en présence de l'Ambassadeur de Belgique au Canada, Son Excellence M. Marcel Rymenans et de représentants du Conseil des Arts du Canada.

Le Prix littéraire Belgique-Canada est attribuable annuellement, par alternance, à un écrivain francophone du Canada ou de la Belgique. Il couronne l'ensemble de l'oeuvre du titulaire plutôt qu'un ouvrage particulier. Il est financé quant à la partie canadienne, par la Direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures et il est administré par le Conseil des Arts du Canada. Le Prix a été attribué jusqu'ici au poète belge Géo Norge (1971), au poète canadien Gaston Miron (1972), à l'écrivain belge Suzanne Lilar (1973) et au romancier canadien Réjean Ducharme (1974).

Agé de 34 ans, Pierre Mertens est, parmi les écrivains francophones, l'un des plus représentatifs du roman contemporain. Spécialiste en droit international et grand voyageur, il a séjourné entre 1967 et 1974 au Moyen Orient, en Grèce et dans divers autres pays. Il est actuellement chroniqueur littéraire au journal Le Soir, de Bruxelles. Il a publié L'Inde et l'Amérique (roman, Prix Rossel, 1970), Le niveau de la mer (nouvelles, 1970), La fête des anciens (roman, Prix Del Duca, 1972) et Les bons offices (roman, 1974).

Les lauréats du Prix Belgique-Canada sont choisis par un jury littéraire dont les membres belges sont désignés par le ministère belge de la Culture française, et les membres canadiens, par le Conseil des Arts du Canada. Cette année, le groupe canadien se composait de Mme Louise Maheu-Forcier et de MM. Jacques Godbout, Gilles Marcotte, Jean-Guy Pilon et Naïm Kattan. Le groupe belge se composait de M. Jean Remiche, M. Roger Brucher, M. Jacques-Gérard Linze, Mme Jeanine Moulin et M. Paul Willems.